



Togotelecom

WEEK-END
K'DO**Profitez des appels et SMS illimités ce week-end**Tapez vite **887*1*7#** ou **887*6*7#**Tous vos appels et SMS à **0F** vers TOGO TELECOM du **samedi** au **dimanche**.

Coût du SMS : 500F

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

RDV la semaine prochaine
pour d'autres surprises !

N°682

du 14
FEVRIER
2014**L'UNION**

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Sur invitation du Gouvernement

**La Haut-Commissaire
adjointe aux droits
de l'homme au Togo
à partir de lundi**

P.3 Programme Millennium Challenge Corporation des Etats-Unis

**Le Togo promet de se
battre pour y être éligible**

P.7

Pour soutenir les jeunes
entrepreneurs sociaux ouest africains**Transparency
international
lance un concours**

Djossou Sémondji, Ministre de la Planification

P.4

En janvier, sur les principaux
marchés de Lomé**Oignon frais rond et
chinchard fumé tirent
les prix vers le bas**

P.3

Augmentation des prix des produits pétroliers

**Les autorités s'inspirent des
voisins et des conseils du FMI**

P.4

A Ecobank Transnational Incorporated

**Deux administrateurs
démissionnent à trois semaines
de l'AG extraordinaire**

moovlove
Nos offres pour
emballer vos coeurs !

BlackBerry 9220
95 000 F CFA
2 mois d'abonnement
BlackBerry
offert

Alcatel OT 132
8 900 F CFA
1 kit
de connexion

**HUAWEI G3621L
(Double SIM)**
11 900 F CFA
40 min de calls
offerts vers
Moov

Alcatel OT 232
9 500 F CFA
1 kit
de connexion

Alcatel OT 2170
10 000 F CFA
1 kit
de connexion

HUAWEI G1 101
4 500 F CFA
1 kit
de connexion

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

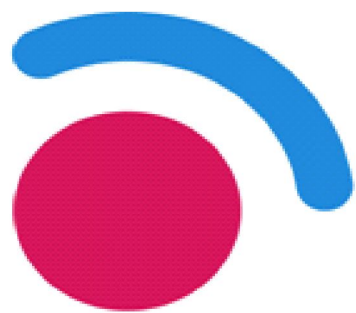
moov
no limit

groupe
etisalat

**PA-LUNION**

www.pa-lunion.com

**Prix:** Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

**Togotelecom**

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA SAINT VALENTIN, ELLE ORGANISE UNE CARAVANE DENOMMEE CARAVANE DU BONHEUR. DU 13 AU 27 FEVRIER, CETTE CARAVANE S'ARRÊTERA AUX POINTS SUIVANTS POUR UNE ANIMATION DE VENTE :

Jeudi 13 Février	Carrefour DEKON-Tokoin hôpital-Tokoin Ramco
Vendredi 14 Février	Carrefour DEKON-Tokoin hôpital-Tokoin Ramco
Samedi 15 Février	Marché d'AKODESSEWA
Lundi 17 Février	Agoe ZONGO- Togblékopé-Adétikopé
Mardi 18 Février	Agoé ASSIYEYE-Camp FIR
Mercredi 19 Février	Carrefour CENTENAIRE BAGUIDA
Jeudi 20 Février	Agoe VAKPOSSITO-Kossigan-ENTREPRISE DE L'UNION
Vendredi 21 Février	Bè-CHATEAU-Marché de Bè
Samedi 22 Février	Grand marché HEDJRANAWOE-KEGUE
Dimanche 23 Février	PLAGE de Lomé
Lundi 24 Février	Marché d'ADIDOGOME
Mardi 25 Février	ADAKPAME
Mercredi 26 Février	AGBALEPEDO-TOTSI-DJIDJOLE
Jeudi 27 Février	GRAND MARCHE DE LOME

PENDANT CETTE CARAVANE, DECOUVREZ LE PACK ILLICO CLASSIC« CARAVANE DU BONHEUR ». CONTRE 11 800 F CFA, VOUS AVEZ UN ILLICO CLASSIC, UNE CARTE SIM ET 1000 F CFA DE CREDIT. PENDANT LES 5 MOIS QUI SUIVRONT VOTRE ACHAT, A CHAQUE FOIS QUE VOUS RECHARGEZ 1000 F CFA DE CREDIT, VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT 1000 F CFA DE CREDIT LE MOIS SUIVANT. TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDELITE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ LE 112 !

LA DIRECTION GENERALE

Programme Millennium Challenge Corporation des Etats-Unis

Le Togo promet de se battre pour y être éligible

Late Pater

Entamé hier à Lomé, l'atelier de formation/information des comités sectoriels et des points focaux en charge du suivi des indicateurs d'éligibilité au Millennium Challenge Account ferme ses portes ce 14 février 2014. Il s'agit d'une autre étape d'un long processus qui ne vise qu'à inscrire le Togo au rang des bénéficiaires dudit programme. Animé par le Cabinet Beis Finance Consulting, l'atelier vise à officialiser l'intention du Togo de tout mettre en œuvre pour améliorer ses performances afin d'être éligible au programme Millennium Challenge Account (MCA), à sensibiliser les comités sectoriels et les points focaux en charge du suivi des indicateurs d'éligibilité au MCA sur l'importance de leur rôle dans ce processus, et à donner tous les moyens techniques à ces comités sectoriels et points focaux pour qu'ils puissent mener à bien leur mission.

Le Millennium Challenge Account, conduit par le Millennium Challenge Corporation, est un fonds de développement bilatéral annoncé par l'administration Bush en 2002 et créé en janvier 2004. Pour y être éligible, le pays candidat doit enregistrer un score au-dessus de la médiane du groupe pour au moins la moitié des indicateurs ; le score du pays pour le «contrôle de la corruption» doit être au-dessus de la médiane ; le score du pays doit être au-dessus du seuil minimum défini pour l'indicateur sur «les droits politiques» ou sur «les libertés civiles» ; le pays doit passer au moins un indicateur de chaque catégorie (gouvernance, investissement dans le capital humain et liberté économique). Si le pays répond à ces critères, le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Corporation peut lui demander de présenter une proposition pour une aide. C'est donc l'heure pour le Togo de mobiliser davantage de ressources pour relever ces défis, en réponse à l'engagement des autorités de travailler à l'éligibilité audit programme.

Hier, l'occasion était toute belle pour étaler ce qui est déjà accompli. Le Gouvernement a mis en place un groupe de travail qui a échangé avec l'administration du Millennium Challenge Corporation ; des échanges d'expérience ont également eu lieu avec le Niger et le Sénégal qui bénéficient déjà de cette assistance américaine. Des avancées au niveau de certains indicateurs sont brandies, même si des efforts doivent être poursuivis : création d'entreprises, politique commerciale, droit de la femme dans l'économie, l'accès au foncier, etc. L'amélioration du climat des affaires, à travers le rapport Doing Business 2014, est mise en relief. Le pays de Faure Gnassingbé faisant partie des vingt économies au monde qui ont le plus réformé la réglementation des affaires depuis 2009. En plus, d'autres réformes non moins importantes sont notées ou sont en



Mawussi Djossou Sémodji, Ministre du Développement

cours de mise en œuvre en vue de lutter contre la corruption, améliorer la mobilisation des ressources de l'Etat et l'environnement des affaires, assurer la transparence dans les marchés publics et la facilitation du commerce transfrontalier, et garantir l'apaisement politique. Pour renforcer ces acquis et créer les conditions de satisfaction des indicateurs d'éligibilité au Millennium Challenge Account, le Gouvernement a décidé de mettre en place des comités sectoriels qui seront chargés d'élaborer, de faire le suivi des indicateurs d'éligibilité et de produire des notes conceptuelles

sur les réformes entreprises à l'équipe Millennium Challenge Corporation (MCC).

Pour rappel, à travers ce fonds, les Etats-Unis d'Amérique assistent les pays éligibles à lutter contre la pauvreté par l'accélération de la croissance économique. Les domaines d'intervention sont variés et couvrent les infrastructures, les secteurs sociaux, le secteur productif, notamment l'agriculture et l'irrigation, le transport (routes, ponts et ports), l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, la santé, la lutte contre la corruption, les droits fonciers, l'éducation, les

finances, le développement des entreprises, les réformes de politique, etc. Chaque année, le Conseil d'administration du MCC se réunit pour sélectionner des pays éligibles et mettre au point une proposition d'aide du MCA. Depuis sa mise en place, le Millennium Challenge Corporation a signé 26 accords de dons de financement de programmes dont 15 avec les pays africains pour près de 5,8 milliards de dollars américain, soit 70% du total de l'enveloppe. Les pays limitrophes du Togo (Ghana, Benin et Burkina Faso) ont déjà bénéficié de cette aide et continuent d'en bénéficier, grâce à un effort soutenu dans la mise en œuvre des réformes économiques, sociales et de gouvernance. Le Ghana a mobilisé 547.009.000 dollars américains de 2007 à 2012 pour la réduction de la pauvreté à travers l'augmentation des revenus des agriculteurs. Ce programme a eu pour objectif de promouvoir le développement du secteur privé et l'agrobusiness. En plus des 8.000.000 de dollars en 2013 pour l'amélioration de l'accès à l'énergie par l'amélioration de la viabilité opérationnelle et financière



Mme Khardiata Lo Ndiaye, Représentante résidente du Système des Nations Unies au Togo

de la distribution d'électricité, la promotion des investissements privé et de la bonne gouvernance du secteur. Le Benin a obtenu 307.298.040 dollars américains sur la période 2006-2001, pour le financement des investissements stratégiques visant à améliorer les infrastructures physiques et institutionnelles de base et à accroître l'investissement et l'activité du secteur privé. Le Burkina Faso a obtenu un don de 480.943.569 dollars américains à partir de 2009 et pour 5 ans, pour augmenter l'investissement dans le secteur agricole à travers l'amélioration de

la sécurité foncière et la gestion des terres, améliorer l'accès aux marchés grâce au développement des infrastructures routières, et augmenter le taux de scolarisation des filles. «Il apparaît de toute évidence que le Togo doit trouver sa part en se qualifiant le plus rapidement possible, afin d'accéder à ces financements gratuits. Il y va de la soutenabilité de sa politique de grands travaux, de sa politique d'endettement, ou tout simplement, de sa politique budgétaire à moyen terme», a indiqué Mme Khardiata Lo Ndiaye, Représentante résidente du Système des Nations Unies au Togo.

Augmentation des prix des produits pétroliers

Les autorités s'inspirent des voisins et des conseils du FMI

Dans une vision de maîtrise du déficit budgétaire – suite aux dépassements liés notamment aux élections de 2013 et à des prévisions non réalisées –, un budget révisé a été adopté en consultation avec les services du Fonds monétaire international (Fmi), avec une prévision des dépenses d'investissement qui sont davantage alignés sur la capacité d'exécution, une hausse des allocations aux subventions des produits pétroliers de même que des estimations plus réalistes des recettes de privatisation. Les services du Fonds – lors des consultations de 2013 au titre de l'Article IV des statuts du FMI – ont fait savoir aux autorités que, puisque les pays voisins adoptent des politiques de prix qui se traduisent par des prix plus élevés du combustible et que les efforts de répression ont redoublé, la contrebande vers le Togo a baissé, ce qui signifie que les importations officielles et les dépenses de subventions sont plus élevées.

Pour contenir la lourde facture de subventions, les services du Fonds ont proposé un relèvement progressif des prix des combustibles – à l'exception du pétrole lampant, qui est principalement consommé par les pauvres – de 5% en septembre 2013 et en janvier 2014, accompagné de mesures ciblées pour protéger les plus vulnérables. Les autorités préféreraient adopter des exonérations temporaires de l'impôt sur le revenu des transporteurs et sur les importations



de certains produits alimentaires essentiels. Elles entendent aussi élargir le programme de repas scolaires. Ces mesures seront finalisées lors des consultations avec les parties prenantes du pays, indique-t-on officiellement.

Les autorités sont d'accord avec les services du Fmi que l'élimination progressive des subventions aux produits pétroliers serait un facteur clé de tout ajustement budgétaire. Pourtant, explique le Fonds, elles sont préoccupées par le fait que la situation politique et sociale actuelle est trop tendue pour permettre des changements radicaux. Les services du Fonds monétaire international ont repris l'exemple du Ghana voisin qui a récemment éliminé les subventions aux produits pétroliers en relevant les prix et en rétablissant un mécanisme automatique

d'ajustement qui aligne les futurs changements sur la fluctuation des prix mondiaux du pétrole et des taux de change.

Les autorités togolaises estiment à présent être en mesure de réduire les subventions des combustibles d'environ 1% du Produit intérieur brut (Pib) en 2014, une fois qu'elles auront conclu un accord avec les syndicats sur les salaires. Même si les services reconnaissent qu'on ne peut éliminer les subventions aux produits pétroliers que progressivement, ils ont souligné l'importance d'une diffusion stratégique de l'information auprès du public sur leurs coûts budgétaires et leur impact régressif, de même que sur le coût d'opportunité en termes de dépenses sociales et d'infrastructures auxquelles il faut renoncer à cause d'elles.

Sur invitation du Gouvernement

La Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme au Togo à partir de lundi

L'information est donnée par un communiqué daté du 12 février. La Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Flavia Pansieri, est en visite au Togo du 17 au 20 février 2014. Il s'agit de la première visite d'un haut responsable du Haut-Commissariat

Pansieri rencontrera des membres du Gouvernement du Togo et de la magistrature. Elle s'entretiendra également avec le Président de l'Assemblée nationale, ainsi qu'avec le Président de la Commission nationale des droits de l'homme, des représentants de la société civile et



Mme Flavia Pansieri

aux droits de l'homme (HCDH) au Togo depuis l'ouverture en 2006 d'un bureau de l'organisation onusienne. Cette visite répond à une invitation lancée par le Gouvernement en juin 2012. Elle a pour objectif de renforcer le partenariat entre le HCDH et le Gouvernement, la société civile, les défenseurs des droits de l'homme et l'équipe pays des Nations Unies, et de veiller au rôle central des droits de l'homme dans les programmes et activités développés par le Gouvernement, les Nations Unies et d'autres groupes.

Au cours de sa visite, Mme

les différentes agences des Nations Unies. Mme Pansieri se rendra également à Sokodé (à environ 380 kilomètres de Lomé) où elle inaugurera le centre d'écoute, d'information et de documentation sur les droits de l'homme et la paix, qui vise à améliorer l'accès à la documentation en matière des droits de l'homme.

Lors de sa mission, Mme Pansieri abordera en outre la question de la coopération du Gouvernement avec les mécanismes des droits de l'homme. Elle animera une conférence de presse au bureau du HCDH à Lomé le 20 février.

En janvier, sur les principaux marchés de Lomé Oignon frais rond et chinchard fumé tirent les prix vers le bas

Jean Afolabi

Le niveau général des prix à la consommation a connu, en janvier 2014, une stabilité après une baisse de 0,3% enregistrée le mois précédent. La stabilité du niveau général des prix au cours de ce mois est à attribuer conjointement à la baisse de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-1,9%) et à la hausse des prix des fonctions de consommation «Transports» (+1,4 %) et «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» (+1,5%). Il est à noter qu'à partir du 16 janvier 2014, le gouvernement a revu à la hausse les prix des carburants et du gaz. La direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale attribue la hausse des prix observée au niveau de la fonction de consommation «Transports» principalement à la progression des prix des postes «Carburants et lubrifiants» (+3,7%) et «Transport routier de passagers» (+0,4%).

Pour ce qui est de la fonction de consommation «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles», l'accroissement des prix provient des postes «Gaz» et «Loyers effectifs des locataires et sous-locataires» qui ont connu respectivement une augmentation de 9,4% et 2,1%. Au niveau de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», la baisse observée est à attribuer à la diminution de prix des postes «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (-8,2%), «Céréales non transformées» (-3,5%), «Légumes frais en feuilles» (-10,8%) et «Légumes frais en fruits ou racine» (-4,1%). Dans le même temps, les postes «Tubercules et plantain», «Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a» et «Légumes secs et oléagineux» ont enregistré respectivement une hausse de 8,4%, 5,6% et 5,7%.

Les produits qui ont eu une forte contribution à la baisse sont : «Akpala fumé (Chinchard)» (-19,6%), «Oignon frais rond» (-27,9%), «Mais séché en grains crus vendu au grand bol» (-5,3%), «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-5,1%), «Adémè» (-13,4%); «Tomates rondes (Pommes)» (-9,3%) et «Sardinelles fumées (Adiadoè)» (-7,4%). Pour les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer «Gombos frais» (+37,1%), «Gaz butane ou propane, 12 kg» (+9,4%), «Igne» (+8,5%), «Piment rouge frais» (+17,1%), «Essence 'SUPER' dans les stations services administrés» (+5,2%), «Mélange 2 temps» (+6,2%), «Manvi fumé (Hareng)» (+17,2%), «Gas-oil ordinaire dans les stations services administrés» (+4,1%), «Course en taxi ville» (+4,9%), «Loyer brut mensuel d'une maison en dur avec toilettes externes (Ch + Salon)» (+4,8%), «Arachide décortiquée crue» (+18,9%), «Piment vert (boyébessé)» (+25,9%), «Crabes frais (aglinvi moumou)» (+16,0%),



«Haricots blancs secs» (+5,3%) et «Jus de citron» (+31,5%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,7% sous l'influence de la hausse des prix des fonctions «Transports», «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» et dans une moindre mesure «Restaurants et Hôtels» (+0,8%). L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une hausse de 0,3% contre une baisse de 0,1% au mois de décembre 2013.

La nomenclature suivant l'état des produits révèle qu'en dehors de l'inflation sous-jacente, la stabilité du niveau général des prix est à la fois imputable à la régression de prix de 2,9% des produits frais et la progression de prix de 2,8% des produits de l'énergie. Selon la durabilité, cette stabilité du niveau général des prix s'explique particulièrement par une combinaison de la baisse des prix des produits non durables (-0,3%) et de la hausse des prix des services (+0,3%). S'agissant des secteurs de production, les effets conjugués du recul de 0,2% des prix des produits du secteur secondaire et de la progression de 0,3% des prix des produits du secteur tertiaire expliquent la stabilité du niveau général des prix observée en janvier 2014. Suivant la provenance, le non-changement du niveau général des prix est la conséquence de la baisse de 0,4% des prix des produits locaux et de la hausse de 0,6% des prix des produits importés.

Le niveau des prix du mois de janvier 2014, comparé à celui du mois d'octobre 2013 (évolution trimestrielle) a connu également une stabilité en liaison avec la diminution des prix des produits de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-2,1%) et l'augmentation des prix des fonctions de consommation «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» (+1,9%) et «Transport» (+1,3%). Pour ce qui est des nomenclatures secondaires, cette stabilité trimestrielle s'explique au niveau des secteurs de production par la régression de 3,3% des prix des produits du secteur primaire et l'augmentation des prix des secteurs secondaire (+0,4%) et tertiaire (+0,3%). Quand on observe l'état des produits, cette stabilité trimestrielle est l'effet de la diminution de 2,6% des prix des produits frais et de l'augmentation de 3,3% des

produits de l'énergie. Pour ce qui est de la durabilité des produits, cette stabilité provient de la diminution de 0,4% des prix des produits non durables et de l'augmentation des prix des produits semi durables (+0,8%) et des services (+0,3%). S'agissant de la provenance, la diminution de 0,5% des prix des produits locaux et l'augmentation des prix des produits importés ont conduit à cette stabilité.

Par rapport à Janvier 2013 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une baisse de 2,0%, due à la baisse des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (-9,5%). En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette baisse annuelle s'explique au niveau des secteurs de production par la régression des prix des secteurs primaire (-12,1%) et secondaire (-1,3%). Au niveau de la provenance, cette baisse est l'effet du recul de 2,9% des prix des produits locaux. Quant à la durabilité, cette baisse provient respectivement de la régression de 3,9% et 1,9 % des prix des produits non durables et durables. Concernant l'état des produits, cette baisse est l'effet de la régression de 11,5% des prix des produits frais. Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 1,3% contre 1,8% en décembre 2013. En octobre 2013, ce taux était de 2,0% dans la zone UEMOA contre 2,2% en septembre 2013.

Cofinancements, prises de participation, arrangements...

BOAD et BOA vont se compléter sur le marché de l'Union

La Banque ouest africaine de développement (Boad) et le groupe Bank of Africa (Boa) ont signé, mardi à Dakar, un accord qui institue entre elles «des rapports étroits de coopération en vue d'accroître l'efficacité de leurs actions de développement en faveur des Etats membres communs» en zone Uemoa. Le document précise que cette coopération se concrétisera par des échanges d'informations, des partages d'expériences, des cofinancements et des participations à des opérations d'arrangement de financement de projets. De plus, indique un communiqué conjoint, les

A Ecobank Transnational Incorporated

Deux administrateurs démissionnent à trois semaines de l'AG extraordinaire

Deux administrateurs du groupe Ecobank Transnational Incorporated ont démissionné à trois semaines d'une Assemblée générale extraordinaire consacrée à l'adoption d'un plan d'action, en vue de la mise en œuvre des recommandations formulées par la Securities and Exchange Commission (SEC) nigériane, en ce qui concerne la gouvernance du groupe panafricain. Ecobank a

l'adoption de réformes visant à améliorer la gouvernance d'Ecobank et la constitution d'un conseil d'administration intérimaire. L'actuel directeur général de l'établissement, Thierry Tanoh, sera l'unique membre du comité exécutif qui gère actuellement la banque à siéger dans ce nouveau conseil, selon l'agence Reuters. L'AG extraordinaire sera aussi l'occasion pour les actionnaires de

Commission (SEC) avait rendu public en janvier les conclusions d'une enquête conduite à sa demande par le cabinet international d'audit KPMG sur la gouvernance d'Ecobank. Cette enquête a pointé du doigt plusieurs défaillances en matière de gouvernance au niveau du groupe bancaire, soulignant notamment que le Conseil d'administration du groupe Ecobank souffrait d'une



Babatunde Ajibade



Isyaku Umar

informé, le 11 février, le gendarme des marchés financiers du Nigeria, de la démission de deux de ses administrateurs non-exécutifs, Isyaku Umar et Babatunde Ajibade, intervenue 5 jours plus tôt.

Le groupe bancaire avait annoncé récemment la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire pour le 3 mars prochain à Lomé. L'ordre du jour portera principalement sur

valider l'adoption d'une résolution sur les futures augmentations de capital. Elle devra être décisive. Les administrateurs sud-africains du groupe demandant ouvertement depuis le 22 janvier la démission de M. Thierry Tanoh et voulant renverser le conseil d'administration, à en croire le dernier numéro de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*.

La Securities and Exchange

«absence de vision claire» et d'une «stratégie pour diriger l'institution». Le rapport a aussi critiqué le manque d'une culture de gouvernance, le mode de prise de décision au sein du conseil d'administration et le manque d'indépendance des mécanismes de gouvernance tels que le contrôle interne et le comité d'audit et de conformité.

Besoins de liquidités bancaires

65,500 milliards injectés en une semaine dans le circuit bancaire togolais

Par adjudications de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), valeur 11 février 2014, un montant de 65,500 milliards de francs Cfa a été injecté dans le circuit bancaire togolais, sur

un total de 964,283 milliards de francs pour l'ensemble des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). L'opération arrive à échéance le lundi 17 février prochain. Elle a enregistré la

participation de quarante-trois établissements de crédit provenant des huit places de l'Union. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5025% et 2,5563%.

Sur les huit places, les établissements bancaires du Burkina Faso s'adjugent 227,700 milliards. Viennent ensuite les banques de la Côte d'Ivoire et du Bénin avec respectivement 185,500 milliards et 151,500 milliards. Elles sont suivies des établissements du Mali avec 139,800 milliards et du Sénégal avec 128,597 milliards. Le Niger et la Guinée-Bissau bouclent les adjudications avec 54,186 milliards et 11,500 milliards.

Au cours du mois de décembre 2013, la moyenne des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passée de 836,7 milliards en novembre 2013 à 1.027,0 milliards, soit une hausse de 190,3 milliards. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti, en moyenne mensuelle, quasiment stable à 2,55%.

FOOTBALL/ CLASSEMENT FIFA

Le Togo dégringole et se place au 90^e rang

Absent de la scène mondiale depuis septembre 2013, le Togo vient de connaître une chute vertigineuse dans le nouveau classement FIFA publié jeudi. L'édition de février du Classement mondial FIFA reflète les modifications apportées par 42 matches internationaux "A", dont 40 étaient des amicaux.

Le trio de tête demeure composé - dans l'ordre - de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Argentine. Cependant, au pied du podium, le Portugal (4^{ème}, plus 1) et la Colombie (5^{ème}, moins 1) d'une part, et le Brésil (9^{ème}, plus 1) et les Pays-Bas (10^{ème}, moins 1) d'autre part, échangent leurs sièges respectifs, tandis que la Suisse (6^{ème}, plus 2) dépasse à la fois l'Uruguay (7^{ème}, moins 1) et l'Italie (8^{ème}, moins 1).

Sur les 40 matches amicaux disputés, 28 étaient des matches du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) auquel le Togo n'a pas participé. Le tournoi, qui n'est ouvert qu'aux joueurs disputant le championnat national du pays, a vu sa troisième édition se disputer en Afrique du Sud.

Le mois dernier, les équipes suivantes ont pu progresser de plus de cinq places : Cap-Vert (27^{ème}, plus 8), Arménie (30^{ème}, plus 8), Slovaquie (54^{ème}, plus 6), Israël (56^{ème}, plus 7), Ouzbékistan



(57^{ème}, plus 8), Pologne (70^{ème}, plus 7), Liechtenstein (150^{ème}, plus 6) et Pakistan (165^{ème}, plus 7). Certaines d'entre elles ont profité de la dévaluation de matches passés.

À l'inverse, les plus importants reculs constatés ce mois-ci concernent le Mali (59^{ème}, moins 19) et le Togo (90^{ème}, moins 19), qui avaient l'an dernier à la même époque participé à la Coupe d'Afrique des Nations.

Seules trois équipes ont pu pro-

gresser de dix places ou plus par rapport au classement précédent : St-Vincent-et-les-Grenadines (141^{ème}, plus 19), le Salvador (78^{ème}, plus 10) et le Belize (142^{ème}, plus 10).

Les 50 premiers demeurent un cercle relativement fermé : seul le Paraguay (49^{ème}, plus 2) y fait son entrée, au profit du Mali, portant ainsi à neuf le nombre d'équipes sud-américaines, tandis que l'Afrique

n'en compte plus que huit. Les autres confédérations conservent quant à elles le même nombre de représentants au sein de ce Top 50 : Uefa (26), Concacaf (5), Afc (2) et Ofc (0). Au total, 55 matches internationaux "A" ont pour l'instant été comptabilisés en 2014.

Le prochain Classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publié le 13 mars 2014.

FOOTBALL/

CAN U23 : une organisation à 230 millions de dollars pour la RDC

Pays hôte de la CAN 2015 dans la catégorie des moins de 23 ans, la RDC Congo va devoir déboursier pas moins de 230 millions de dollars afin de se mettre à niveau pour abriter la compétition.

La note est salée pour la République démocratique du Congo. Heureuse élue pour accueillir la CAN U23 en 2015, la RDC a dévoilé le budget prévisionnel alloué pour la mise à niveau des infrastructures sportives à travers le pays. Au total, ce sont près de 230 millions de dollars (soit environ 111 154 771 800 milliards de francs CFA), selon les calculs du comité d'organisation, qui vont être déboursés afin que la compétition puisse se tenir dans de bonnes conditions.

La majeure partie de cette somme, soit 200 millions de dollars, sera notamment allouée à la réhabilitation des stades et infrastructures sportives qui doivent abriter les rencontres et les entraînements des équipes pendant le tournoi. Sont notamment concernés le stade des Martyrs, celui de Cardinal Malula et le Vélodrome de Kintambo, qui sont localisés à Kinshasa, mais aussi les enceintes de Frédéric Kibassa Maliba et le stade Lupopo de Lubumbashi.

Des travaux destinés à apporter une touche de modernité à des stades vieillissants, bien loin des standings actuels comme ceux qui ont pu être utilisés lors de la CAN 2013 en Afrique du Sud, ou plus récemment du Maroc pendant le Mondial des clubs. Une réflexion indispensable pour Barthelemy Okito, le secrétaire général aux Sports et coordonnateur-adjoint de l'organisation de la CAN U23.

FOOTBALL/

Tim Sherwood netarit pas d'éloges pour Ade

Double buteur mercredi soir face à Newcastle, Emmanuel Adebayor continue de démontrer que Villas-Boas a peut-être eu tort de le laisser au frigo durant de nombreuses semaines.

Sous les ordres d'André Villas-Boas, Emmanuel Adebayor n'a quasiment jamais eu l'occasion de pouvoir prouver sa valeur auprès du Portugais. Mis au placard par AVB, le Togolais a dû attendre la douzième journée de Premier League pour fouler une pelouse anglaise pour la première fois de la saison. Mis de côté, absent de la photo officielle des Spurs, "Ade" prend aujourd'hui sa revanche.

Auteur d'un doublé hier sur le terrain de Newcastle (4-0), l'ancien Monégasque affiche désormais 8 buts inscrits en 11 matches de championnat. De quoi savourer et envoyer un message à son ancien coach. Mais pas en public. "J'ai vécu une période très difficile. Quand je suis revenu pour m'entraîner, et que j'ai vu la photo du groupe sur laquelle je ne figurais pas, j'ai ressenti un manque de respect. Je suis un professionnel, je devais garder la tête haute et j'ai fait ce qu'ils me demandaient. Maintenant, c'est du passé. Je suis heureux", avait déclaré le joueur au moment de réintégrer le groupe suite au licenciement d'AVB.

Performant sur le terrain, le n° 10 des Spurs est un grand soutien pour une équipe qui n'est plus qu'à trois unités d'une quatrième place synonyme de Ligue des Champions. Successeur de Villas-Boas, Tim Sherwood, qui l'a immédiatement remis en selle, ne tarit d'ailleurs pas d'éloges sur son attaquant. "Je l'ai vu être fantastique dans de nombreux clubs et nous sommes heureux qu'il le soit aussi avec nous. Sa concentration et son état de forme sont bons et c'est un plaisir de travailler avec lui."

FOOTBALL/COMPETITIONS CAF

Ousmane Compaoré : "Sauvegarder notre avantage et marquer pour se mettre à l'abri"

Auteur d'une victoire de 2-0 face au Club Industriel de Kamsar, l'AS Douanes dispute aujourd'hui à Conakry la manche retour de ces préliminaires de la Coupe de la Confédération avec un objectif : sauvegarder les deux buts marqués pour passer aux 16^e de finale.



Le club paramilitaire a passé une semaine sans répit avec le changement de date de la manche retour préalablement fixée au samedi. Du coup le coach Ousmane Compaoré et ses poulains ont dû parer à l'essentiel pour être en pleine possession de leur moyen pour ce match retour.

Pour l'essentiel les Togolais savent que pour gagner à Conakry, il va falloir être plus présents plus qu'ils ne l'étaient le dimanche dernier à Lomé. Durant la première partie, l'AS Douanes avait balbutié son football, laissant le jeu aux Guinéens qui étaient, eux, incapables d'inquiéter vraiment le goal togolais.

C'est en seconde partie finale que qu'ils ont su trouver la faille dans la défense adverse pour inscrire deux buts sur des réalisations de Kondo Arimiyaou et de Saibou Badarou.

"La partie sera difficile à Conakry. Les Guinéens auront cette fois-ci l'apport de leur public. Mais l'important pour nous, c'est de sauvegarder notre avantage de Lomé et exploiter les occasions qui s'offriront à nous", a déclaré Ousmane Compaoré.

En cas de victoire, les paramilitaires vont rencontrer en 16^e de finale les Egyptiens de Wadi Degla exemptés du tour préliminaires.

JEUX D'HIVER DE SOCHI

Mathilde PetitJean termine 68^e au ski de fond

Engagée pour sa première participation à Jeux Olympiques d'Hiver. La togolaise Mathilde Amivi PetitJean, l'une des deux athlètes à représenter du Togo, a terminé 68^e sur l'épreuve classique de 10 Km de ski de fond à Sochi en Russie, jeudi.

Malgré des conditions acceptables, la Togolaise qui a bien évidemment franchi la ligne d'arrivée de la course, termine à la 68^e place. Avec un chrono de 37 min 26sec 7^{en}.

Mathilde PetitJean a sûrement réalisé ses objectifs. "À 19 ans, il est peu fréquent d'être sélectionné pour un événement d'une telle envergure dans ma discipline, c'est donc une chance pour moi d'y participer. Bien que j'aie des ambitions, je ne peux prétendre à une médaille car le niveau mondial est très relevé", révélait-elle dans une in-

terview récemment accordée à africatosports.com.

C'est la Polonaise Justyna Kowalczyk, championne olympique 2010 du 30 km classique qui a survolé les débats dans sa discipline de prédilection, devançant sa dauphine suédoise Charlotte Kalla de 18"4 !

Elle n'avait pourtant pas abordé ces Jeux dans les meilleures dispositions, souffrant d'une triple micro-fracture au pied gauche, mais s'était pleinement rassurée en terminant 6^e du skiathlon samedi dernier.



moovSOS crédit

En panne de crédit ?

Composez *222#

Besoin de crédit en urgence ? Pas de panique. Envoyez simplement SOS 200 pour recevoir 200 F, SOS 500 pour 500 F ou encore SOS 1000 pour 1 000 F au 9898. Vous pouvez également taper *222# puis 0k et consulter le menu ou directement le code *222*MONTANT# pour recevoir directement le montant de votre choix. Avec MoovSOS crédit, communiquez même quand vous n'avez plus de crédit !

EXCLUSIVITÉ MOOV

groupe **etisalat**

Service clients : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)

REPERES

ARC-EN-CIEL veut faire «santé» neuve ?

Le parti Santé du peuple adhère à la coalition Arc-en-ciel qui a pris acte de cette adhésion qu'elle a acceptée volontiers.

«A la suite des concertations engagées pour étudier les conditions de cette collaboration, la Coalition Arc-en-ciel est heureuse d'annoncer à travers ce point de presse aux populations que +Santé du peuple+ a décidé d'adhérer formellement à la Coalition Arc-en-ciel à compter de ce jour.» C'est par ces mots que le communiqué signé de Me Mohamed Tchassona Traoré a fait part de l'adhésion du parti du Dr Georges KOUESSAN. En effet, dans sa volonté de se joindre au combat politique de cette coalition d'opposition au régime de Lomé, le parti Santé du peuple, qui avait parti participé en solitaire aux élections législatives de juillet 2013, a sollicité une place au sein du groupe. Ainsi, dans sa politique d'ouverture à toutes les formations politiques désireuses de participer à sa lutte pour l'alternance, la coalition a fait adhérer Santé du peuple.

Incendie du marché d'Adétikopé

Le marché d'Atikopé sis à environ 20 Km de Lomé, a pris feu mardi. Le feu sur son passage a détruit les hangars dudit marché pour la plupart, en paille et en bois. On dénombre dans cet incendie, plus d'une quinzaine de hangars partis en fumée.

Le secours appelé par les populations n'est pas vite venu, mais, cette fois-ci, les populations ont fait le grand boulot avant l'arrivée des sapeurs pompiers. Qui a mis le feu sur les paillasons du marché ? C'est la question que beaucoup de personnes ne cessent de poser. La police, elle parle d'un incendie criminel et on indique que, un présumé criminel est déjà aux mains de la gendarmerie. Cet incendie vient encore agrandir la liste des marchés du Togo partis en fumée, comme ce fut le cas les 10 et 12 janvier 2013. A cette occasion, les incendies ont emporté les deux grands marchés au Togo, celui de Lomé et de Kara et on estime les chiffres des dégâts à nos milliards de francs CFA

Attention danger, 640 décès officiels en 2013 !

La route tue ! Et en 2013 au Togo, c'est un total de 640 personnes qui ont péri dans des accidents de la route sans compter 7638 autres blessées. Un bilan assez lourd dressé dimanche dernier sur la télévision nationale par le ministre de la sécurité le Col. Yark Damehane, qui indique que 4829 accidents de la circulation (2 et 4 roues) ont été enregistrés pour la même période. "Certains blessés sont handicapés pour toujours, d'autres ont succombé de leurs blessures", souligne le ministre. Certes, plusieurs causes sont à la base de ces accidents. Entre autres : la conduite en état d'ivresse, le téléphone au volant, le mauvais état de l'engin, l'excès de vitesse, les surcharges etc... Mais le facteur essentiel, selon le Col. Yark, est l'usager de la route. Ce dernier estime que "Si nous prenons conscience du danger sur la route, nous pouvons éviter beaucoup de choses". "Quand la route est mauvaise, elle peut être source d'accident, de la même manière quand elle est bonne. Il appartient à l'homme de savoir se comporter sur la route", soutient le ministre. Outre le nouveau code de la route voté en juin 2013, d'autres mesures ont également été prises. Il s'agit du port obligatoire de casque (pour les motocyclistes), l'utilisation de la ceinture de sécurité (pour les véhicules), l'interdiction de l'usage du téléphone au volant et sur les motos et vélos, visite techniques obligatoires des engins etc... Vivement que ces mesures entrent en vigueur dans un bref délai pour réduire davantage ces accidents qui emportent des vies humaines.

Que se passe-t-il au bloc du CHU Sylvanus Olympio ?

En attente depuis plusieurs semaines, les patients doivent encore prendre leur mal en patience. Car, rien n'est encore rentré dans l'ordre au bloc opératoire du Chu Sylvanus Olympio de Lomé.

Le bloc opératoire du Chu Sylvanus Olympio n'est pas fonctionnel. Une enquête réalisée au sein de cet hôpital et chez des patients nous a permis de constater qu'il n'y a pas de matériels adéquats pour faire les opérations chirurgicales. Par conséquent, depuis plusieurs semaines, les patients sont en attente pour une suite favorable. Pour un malade, qui attend impatiemment d'être opéré, il s'est confié à la presse ce mercredi 12 février 2014 : "Je suis ici depuis le 2 janvier 2014, on ne fait que prescrire les calmants. Les blocs sont gâtés. J'ai déjà payé les produits depuis le 13 janvier, je ne sais pas si je peux aller dans un autre hôpital". Il est programmé chaque semaine, mais quand il va au bloc, on lui dit de se patienter. "Chaque semaine on me programme, mais rien. On va mourir dans la rue ? C'est comme si les autorités ne nous écoutent pas", confie un autre patient. Pour un père au chevet de son fils : "Mon fils a fait un accident de moto, il s'est cassé la jambe, depuis là il n'est pas encore opéré". Quand est-ce que le bloc sera-t-il opérationnel pour soulager les maux des patients ?

La discussion, une arme efficace

Deux séances de travail ont eu lieu dans la journée du lundi 10 février entre le gouvernement et les centrales syndicales sur l'augmentation des prix des produits pétroliers et sur la grille salariale. "Le gouvernement ne nous comprend pas encore. Une deuxième discussion sur la grille salariale a eu lieu. Nous avons déjà obtenu certaines choses. Un comité a été mis en place pour avancer sur ce point. (...). Les discussions continuent ", a déclaré le porte-parole des 6 centrales syndicales, Ephrem Tsikplonou.

Nécrologie

Le chanteur congolais King Kester Emeneya n'est plus



Le chanteur King Kester Emeneya

Emeneya incarnait aussi une figure de la sape congolaise.

Né dans la province de

Bandundu, dans l'ouest de la RDC, le "King", de son vrai nom Jean Emeneya, débute sa carrière

musicale dans un groupe amateur, Les Anges noirs, qu'il rejoint à peine 17 ans. À 21 ans, il décide de se consacrer à la musique, délaissant son ambition politique de jeunesse qu'il avait développée sur les bancs de l'université de Lubumbashi. Il intègre alors le groupe de Papa Wemba, Viva la Musica, qu'il suivra pendant cinq ans, avant de former son propre orchestre, Victoria Eleison, et de devenir le King Kester Emeneya.

En 1987, son titre "Nzinzi" lui confère une place de choix dans le monde de la musique africaine. Populaire au Japon et en Amérique, il conquiert le cœur des Français lors de son passage au Zénith de Paris, en 2001, puis à l'Olympia, une année plus tard.

Archéologie

Une statue représentant Apollon découvert à Gaza

Une statue de bronze représentant le dieu grec Apollon a été découverte à Gaza et se retrouve dans les mains du gouvernement autonome du Hamas. Le gouvernement du Hamas, au pouvoir à Gaza, veut obtenir le concours de spécialistes internationaux de l'archéologie, notamment français, à la suite de la découverte d'une statue antique du dieu grec Apollon. Cette dernière aurait été trouvée en mer à Gaza par des pêcheurs en août dernier et serait d'une valeur inestimable. Mais de nombreuses

payer le salaire de ses hommes après le blocus des tunnels de contrebande vers l'Egypte".

Mais l'affaire a en effet ses zones d'ombres : la provenance même de la statue est mystérieuse. Selon Jean-Michel Tarragon, de l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem, "cette statue n'a pas été trouvée en mer, elle est beaucoup trop propre. Elle a été découverte sur les terres et au sec".

Selon certains témoignages, la statue de bronze pourrait provenir, non de la mer mais bien



zones d'ombres entourent cette affaire.

La statue en bronze vert pèse près de 500 kg, et est dans un état remarquable alors qu'elle remonterait à au moins 2000 ans et qu'elle aurait été découverte en mer, repêchée par un pêcheur gazaoui, qui a d'ailleurs tenté de le vendre avant de se retrouver dépossédé de son trésor par les autorités.

Mais il s'agit d'une découverte encombrante pour les autorités islamiques de Gaza, qui ne peuvent pas montrer une représentation dénudée du dieu grec au public, un fait incompatible avec l'islam. Mais ils attendent en tirer quand même un bon prix, "pour renflouer les caisses du Hamas, qui n'est plus capable de

d'Egypte, tout proche de Gaza.

L'affaire est donc aussi politique. Les pays de l'Union européenne s'abstiennent de tout contact officiel avec le Hamas considéré par l'UE et les Etats-Unis comme une organisation terroriste. Si l'Apollon arrivait à attirer des experts internationaux, ce serait une aubaine pour le gouvernement de Gaza totalement isolé.

En attendant, les archéologues du monde entier voudraient bien voir le fameux Apollon autrement qu'en photo. Selon Jean-Michel Tarragon, "il est vraiment très rare de trouver une statue (...) en métal. Elle est unique, inestimable. C'est comme si les gens demandaient le prix de la Joconde au Louvre !".

Cinéma

Aya de Yopougon nominé pour le César du meilleur film d'animation

Aya de Yopougon de Marguerite Abouet et Clément Oubrerie, adaptation de la BD éponyme, est nominé pour le César du meilleur film d'animation. Le film est en lice et en concurrence avec Loulou, l'incroyable secret de Eric Omond, et Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill de Marc Boréal.

"De manière générale il y a des plans fixes dans Aya qui m'ont gêné. Pour utiliser l'expression d'une amie réalisatrice : c'est comme une BD filmée, sans parler d'une chute trop brusque. Mais l'animation est top, les couleurs aussi. Mon avis après

la première du film : c'est que c'est un bon film d'animation, mais qui pourrait difficilement concourir face à d'autres films internationaux", selon Roland Polman, Blogueur et dessinateur, en ce qui concerne les chances de ce film.

Aya de Yopougon traite de faits de société. C'est l'histoire d'une jeune fille abidjanaise qui tente de réussir à l'école et dans la vie tout en évitant les écueils. Il y est question de l'Afrique des années 70 et de l'Afrique loin des clichés de pauvreté, famines et guerre.

Le film a fait plus de 100.000 entrées en France.

Histoire

Le journal de Himmler, le concepteur de la solution finale

"Le Monde des livres" publie aujourd'hui, quelques jours avant sa parution en France et en Allemagne, un document exceptionnel : les lettres que Heinrich Himmler envoya à sa femme, Marga, de 1927, l'année de leur rencontre, à 1945, celle où Himmler se suicida. Dérobés par deux GI américains, ces courriers ont connu un destin non élucidé avant de réapparaître au début des années 1980. Conservés sur microfilms, authentifiés par les spécialistes, ils paraissent sous la forme d'un recueil édité de façon à la fois savante et pédagogique par l'historien Michael Wildt et la politologue Katrin Himmler, par ailleurs petite-nièce de Heinrich. Dans ce numéro, nous vous proposons de larges extraits de ce qui constitue le premier grand témoignage sur la vie privée d'un haut dignitaire nazi : Hitler n'a laissé ni note ni journal ; de Göring restent seulement des écrits officiels ; quant au journal de Goebbels, il n'était destiné qu'à alimenter sa gloire lors d'une publication ultérieure.

L'aspect le plus frappant de cette correspondance, comme le souligne

Elisabeth de Fontenay dans son compte rendu, c'est l'abîme vertigineux entre, d'un côté, les crimes accomplis par le professionnel de l'extermination, et, de l'autre, la mièvrerie de ces effusions privées. Sur ce gouffre règne un silence absolu.

Hannah Arendt fut la première à mesurer cet abîme. Dans un article publié en 1945 et repris au sein d'un volume hélas épuisé (Penser l'événement, Belin, 1989), la philosophe affirmait que la raison politique demeure impuissante à penser un tel gouffre. Et elle brossait justement un portrait de Himmler en mari affectueux : "C'est un "bourgeois" qui a toutes les allures d'un bon père de famille." Le génie de Himmler, disait Arendt, était d'avoir bâti tout son système de terreur sur la complicité d'autres bourgeois dociles, dont l'activité sanglante était hermétiquement séparée de l'existence privée. Et alors que Charles Péguy avait défini le père de famille comme le vrai aventurier du monde moderne, Arendt en faisait, elle, le criminel du siècle..

Lemonde.fr

Changements des modes de vie en Afrique

L'art culinaire aussi touché

Étonam Sossou

Beaucoup de traditions sont en train de se perdre. Les traditions culinaires par exemple. «*Mon seul souci c'est que toi et tes sœurs vous preniez conscience de ce fait et que vous vous atteliez (...) à redonner à la cuisine ses lettres de noblesse. Pour qu'enfin, les bonshommes retrouvent le goût de manger dans leur foyer.*» Cet extrait de «*La lettre à ma sœur*» de Dogon Yaro, rubrique du journal nigérien «*Sahel Dimanche*» parue en janvier 1992, ne semble pas avoir été lu par les africaines. Les togolaises, tout comme les Africaines en général, préparent les repas à grand renfort de cubes Maggi, sauces Knorr, Evivi, Bonfood et autres aromatisants artificiels. «*C'est pratique*», «*ce n'est pas cher*», et «*ça donne du goût*». Les recettes des grands-mères ont du mal à s'imposer face à un tel palmarès

d'avantages. Même lorsque la sauce a été préparée avec tous les ingrédients traditionnels, les femmes ajoutent aujourd'hui automatiquement quelques cubes. Au Togo, la plupart des ménages consomment des bouillons-cubes. C'est devenu une mode, largement alimentée par les spots publicitaires à la radio ou à la télévision. Même les campagnes sont désormais touchées par le «*syndrome du cube*». L'Afriti, préparée par la vieille de la famille avec les graines de néré, pour rehausser le goût de la sauce, ne suffit plus. Un petit coup de moderne pour revigorer l'ancien.

«*Mais qu'est-ce qu'elles trouvent à ces cubes ?*» demande le vieux Kodjo en éteignant rageusement son poste de radio où une voix suave vante les mérites d'une nouvelle marque d'aromatisant sur fond de musique fringante. «*Une presque toutes les semaines, mais c'est de*



l'agression !» Les temps sont durs pour ce sexagénaire. Depuis plus d'un mois, il surveille le tour de cuisine de sa troisième épouse,

la plus jeune, pour qu'elle n'arrose pas sa sauce de poissons frais de ces produits. Passe encore dans les foyers où il n'y a pas assez d'argent pour acheter de la viande ou du poisson... là, il comprend que la cuisinière cherche à relever le goût de la sauce et à faire illusion ! Chez son voisin Moïse aussi, dont la femme prépare si mal, que les cubes soient indispensables pour masquer la pauvreté des mets. Les commères du voisinage racontent même que la semaine dernière les enfants ont été malades car le plat servi était «*du n'importe quoi*». Personne n'a rien senti car les cubes «*cachaient la misère*». Alors ses brochettes de mouton, sa sauce d'arachide ou d'adème, Kodjo les veut sans cube !

En tout cas, pas trop. Juste ce qu'il faut pour relever le goût et profiter des bienfaits de ces produits qui sont des extraits de viande ou poisson, donc riches en protéines, matières grasses et sel. Certaines marques contiennent aussi des protéines végétales issues du soja. Mais Kodjo reste prudent comme beaucoup d'autres personnes qui commencent à s'interroger sur l'alchimie de ces petits cubes, à l'odeur si forte. Silence radio de la publicité sur ce point. Les étiquettes des produits n'en disent guère plus. Lorsque la composition apparaît, c'est sans pourcentage. Déjà pour les substances naturelles, il n'est pas dit qu'il n'y a pas de toxicité, estime un nutritionniste qui s'est penché sur la question. De façon sûre, les

cubes n'ont pas de toxicité aiguë et immédiate, rassure-t-il cependant. «*Nous l'aurions déjà constaté depuis fort longtemps.*» Mais, selon le principe bien connu de toxicologie, seule la dose fait le poison : «*Ce qu'il faut craindre, ce sont les effets cumulatifs des éléments non recommandables incorporés dans ces produits.*» Le consommateur togolais devrait se rassurer : la plupart des éléments des aromatisants sont autorisés par une réglementation internationale en matière d'additif alimentaire, en vigueur au Togo. Mais les lois ne protègent pas des rumeurs, surtout sur le cancer et les troubles cardiovasculaires. L'inquiétude ne pèse apparemment pas sur les marchés.

Cubes, parallélépipèdes, pastilles, poudre, liquide (arôme) en bouteille, les sociétés d'aromatisants de synthèse ne savent plus quoi inventer pour occuper la place. Les opérateurs togolais, chaque année plus nombreux, sont les partenaires directs soit de multinationales, soit de leurs filiales installées dans la sous région. Pourtant, les champs et les jardins ne manquent pas de fruits, feuilles, gousses et condiments qui relèvent les sauces. Souvent, ces produits du terroir sont moins chers à la vente que les produits importés : les cubes sont vendus 20 à 35 FCFA l'unité, les boulettes d'afriti sont vendues à 25 FCFA. Les aromatisants de synthèse sont les seuls produits industriels qui se soient aussi fortement imposés dans la consommation africaine.

Pour soutenir les jeunes entrepreneurs sociaux ouest africains Transparency international lance un concours

Transparency International en collaboration avec Osiwa, (Open Society Institute for West Africa) lance un concours pour les jeunes entrepreneurs sociaux (IES) d'Afrique de l'Ouest sur

de jeunes en faveur de la transparence, la responsabilité et de la lutte contre la corruption dans leurs communautés et à contribuer ainsi à l'avènement d'un monde sans corruption»,

de l'Ouest et de la nationalité, être originaires de l'un des pays Bénin, Burkina Faso, Cape Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal,



la «*promotion de l'intégrité dans le secteur éducatif*», indique le communiqué.

«*Cette initiative vise à soutenir des idées novatrices*

souligne le texte.

Les conditions de candidature tiennent compte de l'âge, avoir entre 18 et 35 ans, du lieu de résidence, être basés en Afrique

Sierra Leone et Togo, précise ledit communiqué.

Les projets proposés doivent avoir un impact direct dans au moins l'un de ces pays et porter sur l'un des thèmes du rapport mondial sur la corruption, l'éducation, et mettre en avant des activités qui encouragent les jeunes à développer leurs capacités à être des acteurs de changement et promeuvent l'esprit d'entreprise, le travail d'équipe et le leadership.

Les projets doivent être rédigés en anglais, français ou portugais. Trois subventions en tout, d'une valeur de 3000 dollars américains maximum chacune récompenseront les lauréats qui seront en outre invités à participer à la Conférence internationale contre la corruption qui se tiendra en Tunisie en octobre 2014.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1203 DE LOTO BENZ DU 05 Février 2013

Nous sommes le mercredi 12 Février 2014 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1204.

Mercredi dernier, c'est essentiellement à LOME que des parieurs ont remporté des gros lots. A l'intérieur du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA, qui ont fait bonheur de parieurs.

Dans la capitale, nous avons enregistré un lot de 500.000F CFA et deux lots de 750.000F CFA sur les points de vente 60201, 7024 et 30024.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1204 de LOTO BENZ du mercredi 12 Février 2014

Numéro de base

31

50

09

06

80